



Réindustrialiser la France

Argon&Co*



En début d'année 2022, dans un contexte post-pandémie où la France a dû faire face à de nombreuses pénuries, la relocalisation était au coeur des débats. L'objectif était de préserver la souveraineté de la France et de relancer son économie.

Dans sa série précédente, le cabinet Argon & Co avait analysé ce phénomène. Il avait caractérisé les aides apportées, listé les premiers impacts et avait conclu sur les éléments d'une relocalisation réussie.

En savoir plus : <https://www.argonandco.com/fr/news-insights/articles/la-relocalisation/>

Les conclusions d'Argon & Co présageaient déjà de la tendance actuelle : le terme de relocalisation cache souvent des projets de localisation de nouvelles activités. On parle même à présent plus d'une volonté de réindustrialiser la France, sans la limiter au rapatriement d'anciennes activités.

Les efforts du gouvernement se concentrent sur les nouvelles technologies, la durabilité et le renforcement de notre souveraineté afin de favoriser le développement de notre économie.

Cette nouvelle série va faire le point sur les évolutions de ces deux dernières années en précisant les réussites, les impacts des actions du gouvernement et des industriels ainsi que le détail des aides apportées pour soutenir cette réindustrialisation.

Argon&Co*

Découvrez les épisodes de cette série à venir !

- **Episode 1** : Les moteurs identifiés ont-ils porté leurs fruits ? Quels succès de relocalisation depuis 2022 ?
- **Episode 2** : Quels sont les vrais impacts de la volonté affichée ? Peut-on parler d'une réindustrialisation Française ?
- **Episode 3** : Au-delà des effets d'annonces, quelles aides le gouvernement a-t-il mises en place pour soutenir cette réindustrialisation ?
- **Episode 4** : Retrouve-t-on les conditions du succès de localisation évoquées en 2022 ? Quelle direction doit prendre la France pour réussir son pari ?

Argon&Co*

Argon&Co*